

# L'AUTREMENT

"Arrêtons de nous demander ce que notre village pourrait faire pour nous,  
mais demandons-nous ce que nous pourrions faire pour notre village"

## L'édito...

Une année s'est écoulée depuis les dernières élections municipales.

Une année de silence et de réflexion.

La déception a été bien grande au printemps 2001 et la motivation pour redémarrer difficile à raviver. Il a fallu regrouper les forces vives, redéfinir des objectifs à court et moyen terme, redébattre de la politique à mener à long terme.

Lambesc Autrement a pris le temps de se retrouver, de se ressourcer, de réfléchir et d'élaborer.

Cette pause a été, avant tout, un temps de travail.

Temps de travail, tout d'abord, pour nos élus. Peu ou pas écoutés, traités parfois avec dédain, peu informés des projets municipaux, régulièrement oubliés dans les convocations de commissions fantômes, nos conseillers se heurtent à un fonctionnement et à une gestion de notre cité, hermétiques, fermés à toutes idées ou suggestions émanant de l'opposition.

Cette lutte âpre, usante, pour faire entendre notre voix, votre voix, a besoin d'être soutenue par chacun d'entre nous, d'entre vous. Nous nous devons de répondre à l'attente des Lambescains, près de la moitié nous ont fait confiance.

Temps de travail ensuite pour réaffirmer notre identité d'association désirant faire de la politique autrement en dehors de tout parti, de tout sectarisme, en toute indépendance.

Cela passe par un enracinement plus fort au sein du village, par une action au plus proche de la réalité du quotidien des Lambescains. Notre volonté de convivialité et de participation citoyenne doit continuer à se développer.

Ce quatre pages que vous découvrirez en sera le reflet.

Dossiers, brèves, chroniques, affirmation de nos projets politiques y trouveront leur place. Des informations sur les diverses manifestations menées par "Lambesc Accueille" (une de nos commissions, émanation de Lambesc Autrement) seront données : accueil des nouveaux Lambescains, découverte du village, de son histoire, de son agriculture, de son tissu économique...

Chacun pourra s'y exprimer dans un débat d'idées que nous souhaitons contradictoire et constructif, donnant libre court à une véritable parole et à un véritable échange.

C'est dans cet esprit que LAMBESC AUTREMENT va continuer à grandir et à s'enraciner auprès des habitants de notre commune. Nous nous devons, toujours plus, d'être force de proposition et d'opposition face à la destruction annoncée de l'esprit convivial et associatif qui sont l'âme de notre village.

Face au risque du glissement d'un village provençal vers une cité dorénavant, sans saveur, sans odeur (dérive que nous dénonçons depuis longtemps), nous continuons et continuerons à travailler !

Georges SPINI

Président de Lambesc Autrement

### Info... Info... Info

*"L'Autrement" attend vos écrits, votre avis, vos critiques, vos suggestions, vos réponses, vos "coups de gueule", vos commentaires, vos envies... L'Autrement est avant tout un moyen de communication. Servez-vous en !!! A votre demande, votre anonymat sera préservé.*

### Rendez-vous... Rendez-vous...

*Venez découvrir notre vitrine, 5 bd Gambetta, et vous tenir ainsi informés des différentes activités et actions prévues, du dernier compte-rendu "officiel" du Conseil Municipal, de la date du prochain Conseil Municipal.*

# UN AN DE REGNE, "JOYEUX" ANNIVERSAIRE ?

**Un an depuis les dernières élections municipales à Lambesc. Quels ont été les évènements marquants ?**

**Tirons un bilan succinct à partir de quelques faits.**



Une première à LAMBESC : le 24 juin 2001, la fête de la St Jean, point fort et très attendu de la vie lambescaine, est annulée. La mairie a accepté plusieurs autres manifestations le même soir (soirée MK danse salle Sévigné, concert en extérieur à Bertoglio) et n'a voulu en aucune manière trouver un arrangement avec les organisateurs du concert. Une solution avait pourtant été trouvée entre MK danse et la MJC, organisatrice du feu de la St Jean, qui a donc annulé cette manifestation à contrecœur.

L'année 2001 était l'année du centenaire de la loi de 1901, dite loi des associations. Elle régleme la vie des associations et a permis, en France, d'en créer un très grand nombre. L'immense majorité des Lambescains adhère à une ou plusieurs associations. Les pays européens envient notre loi de 1901. A Lambesc, contrairement à une majorité d'autres lieux, aucune manifestation pour ce centenaire !

Toujours aucune concertation pour l'organisation des manifestations culturelles à LAMBESC. Ainsi, le 19 janvier, la soirée ukrainienne, relatée dans LA PROVENCE, s'est déroulée devant 13 personnes salle SEVIGNE alors que le théâtre de la MJC, relégué salle des associations et interprétant "une affaire de famille", faisait "un tabac" dans une salle trop petite.



Le Maire a licencié, contre l'avis des élus de l'opposition, malgré une grève des employés municipaux et une pétition signée par les Lambescains, Mlle BRY (emploi jeune). La mairie perd au tribunal des Prud'hommes.

Coût de l'opération pour les contribuables :  
54 881 € (360 000 francs).

Est-ce pour payer cette somme ? Est-ce pour faire face à d'autres dépenses de ce type auxquelles l'endettement de la commune ne peut répondre, qu'une "ligne de trésorerie" de 304 898 € (2 millions de francs) a été ouverte ?

Une somme à la disposition du Maire dans laquelle il peut puiser sans l'avis du Conseil Municipal.

Le remboursement de cette avance doit se faire dans les 12 mois. A quel taux ?

Comment ? En vendant plusieurs "biens" communaux achetés il y a longtemps ??



Monsieur le Maire s'est octroyé une voiture de fonction, mais pas n'importe laquelle... la sienne !

En effet, M. Ramond a vendu sa Safrane à un garage qui l'a revendue à la mairie. Encore un tour de passe-passe inconvenant pour lequel les élus n'ont pas été consultés.



L'ouverture d'une halte-garderie avait été annoncée en février 2001 à grand renfort de publicité... à la veille des élections bien sûr ! Le lieu était encore habité et le personnel déjà contacté. Un an plus tard...

Pas de date d'ouverture arrêtée, budget triplé !

Lambesc aurait pû faire la Une des médias.

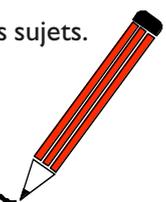
En effet le 7 janvier la flèche de la grue du chantier de construction des logements sociaux s'abattait sur une classe du collège. Des enfants ont été choqués, mais, par chance il n'y a eu que des dégâts matériels, grâce à la solidarité du collège. La veille, les enfants étaient en vacances et le lendemain après-midi n'avaient pas classe... Contre l'avis des parents d'élèves, des élus de l'opposition et de nombreux Lambescains, la mairie a maintenu sa décision de construction de logements sociaux sur ce terrain entre les écoles. Elle a toujours affirmé qu'il n'y avait aucun risque !



On pourrait allonger la liste en parlant :

... de la MJC... 480 adhérents, 17 activités, 2 emplois jeunes, 1 secrétaire-comptable, 14 animateurs rémunérés, 4 animateurs bénévoles... son devenir ? ...des ordures ménagères et de l'eau : dans les deux cas le renouvellement du contrat se fait mensuellement et ceci depuis plusieurs mois, puisque le dossier de fond n'est pas réglé.

Mais nous reviendrons ultérieurement sur ces sujets.



# L'encart de nos Elus

## Les finances de la Commune : dans le rouge... ?

Lors de la présentation de ses vœux aux Lambescains, M. le Maire a réaffirmé sa volonté de maîtriser les finances communales et en particulier la dette.

Nous ne pouvons qu'y souscrire, car il est plus que temps... En effet, il suffit de consulter les chiffres donnés par le service des finances sur le site internet officiel gouvernemental (<http://alize2.finances.gouv.fr>) pour constater que la dette de notre commune au 31.12.2000 était de 7 927 348 € (52 millions de francs) ; ce qui représente 145,43 % des produits de fonctionnement<sup>(1)</sup>.

L'annuité de la dette représentait, elle, 1 316 549 € (8 636 millions de francs), soit 24,14% des produits de fonctionnement, ce qui est supérieur à la moyenne des communes de même catégorie (cette moyenne est de 17% environ).

De plus on peut constater que la commune avait

un fonds de roulement<sup>(2)</sup> négatif de -332 186 € (-2,179 millions de francs), ce qui ne s'était jamais produit !

Enfin, nous avons cette année là une capacité d'auto-financement de 751 573 € (4,93 millions de francs), capacité d'autofinancement<sup>(3)</sup> qui devenait négative à -196 049 € (-1,286 millions de francs) lorsqu' on en déduisait le remboursement en capital des emprunts. Tout ceci explique sans doute la ligne de trésorerie<sup>(4)</sup> de 304 898 € (2 millions de francs) sollicitée par le Maire auprès d'un organisme bancaire.

Après six années de mandat, il n'est plus possible de chercher en arrière l'héritage de la dette, surtout lorsque, entre-temps, le TGV a laissé quelques fonds (1 372 041 € ou 9 millions de francs) qui auraient permis en partie de l'alléger.

L'élaboration du budget 2002 promet quelques difficultés.

**En conclusion : pour faire face au surendettement de notre commune, et devant le manque de dynamisme de la politique municipale en matière économique, l'alternative sera l'augmentation des impôts ou la vente de biens communaux.**

**...Ou peut-être les deux !**

*(1) les produits de fonctionnement sont essentiellement des rentrées financières liées aux impôts collectés pour la commune ou des subventions allouées annuellement à la commune pour lui permettre de fonctionner.*

*(2) le fonds de roulement est en général excédentaire et permet de passer d'un exercice budgétaire à celui de l'année suivante.*

*(3) La capacité d'autofinancement permet à la commune de faire des investissements sans avoir recours à l'emprunt. C'est ce qui reste lorsque la commune a payé son fonctionnement.*

*(4) La ligne de trésorerie demandée par le Maire en 2001 n'est pas un emprunt à proprement parler, mais une facilité d'emprunter une somme à un taux d'intérêt relativement élevé, emprunt accordé par un organisme prêteur sur un court terme (18 mois maximum).*

Jean-Philippe LABROUVE

**Rendez-vous... Rendez-vous... Rendez-vous...**

***Vous êtes les bienvenus au local tous les premiers samedis de chaque mois. Nous partageons un pique-nique convivial.***

**Brèves... Brèves... Brèves**

***Les enfants ayant participé à la Chasse aux Trésors du mois de décembre, organisée par le Comité des Fêtes, remercient très chaleureusement le Père Noël pour le magnifique et "encombrant" cadeau reçu...***

***1(un) chamallow !!!***

**Info... Info... Info...**

***Nos élus, Sylvie Chiavassa, Sylvie Pellegrin, Anne-Marie Sabot, Jean-Philippe Labrouve et Didier Pauriol sont à votre écoute ! Des questions écrites, formulées à l'avance, peuvent être mises à l'ordre du jour d'un Conseil Municipal (ils tiennent une permanence le 2ème samedi de chaque mois à notre local).***

**Brèves... Brèves... Brèves...**

***M. le Maire innove ! Un repas offert par la commune au personnel communal, en remerciement de leurs bons et loyaux services... et servi par... le personnel communal !***

	1	2	3	4	5	6	7
I							
II							
III							
IV							
V							
VI							
VII							

**VERTICAL :**

- 1 - Sont, pour nous, repoussés en 2007.
- 2 - Manifestai son ennui lors du Conseil Municipal.
- 3 - Telle la démocratie à Lambesc - M. le Maire devrait le consulter pour ses problèmes d'écoute.
- 4 - Ville Sumérienne aussi peu dynamique que Lambesc - Telle la parole à l'opposition.
- 5 - Discours tenus par nos édiles (péj.).
- 6 - Chez eux, l'autoritarisme l'est - Langue.
- 7 - Réfléchi (mot inconnu dans la majorité !) - Va augmenter pour financer, peut-être, le II vertical.

**HORIZONTAL :**

- I - Ce qui restera de "l'esprit village" après l'application du P.O.S.
- II - Elle a véhiculé l'homme avant le Maire (par quel mystère ?).
- III - La politique communale est faite au... - Préfixe privatif (de beaucoup de choses à l'Hôtel de ville).
- IV - Initiales d'obligation légale (oubliée bien souvent) - Aussi aride et sec que les projets municipaux.
- V - De résistance, qualifient Lambesc Autrement et ses élus.
- VI - Qualifie la concertation de nos élus par la majorité - Club régional.
- VII - Observé scrupuleusement dans les rangs de la majorité.

**Rendez-vous...**

*Notre permanence se tient tous les samedis de 10 H à 12 H 30. Venez nous rencontrer et partager avec nous un café, un croissant, et surtout, un moment de convivialité et d'ouverture sympathique !*

**SOLUTION :**

VERTICAL : 1. Espoirs 2. Baillet 3. Off - ORL 4. Ur - Otée 5. Latus 6. Iné- Oc 7. Se - Dime  
 HORIZONTAL : 1. Eboulis 2. Safrane 3. Pff - In 4. OL - Qued 5. Ilors VI. Rare - O.M. VII. Silence.

**Faites vos grilles !  
 Glissez-les dans notre  
 boîte aux lettres.**

**Info... Info... Info...**

*"Le Temps Retrouvé", livre relatant fidèlement notre Lambesc "autrefois", est de nouveau réédité pour notre plus grand plaisir et, qui sait, peut-être le vôtre ! Il est disponible à la vente à notre local au prix de 20.58 €.*

**La "perle du Maire"... (humour ?)**

*"Je la fais poser pour ma garde à vue future" (interpellé par nos élus lors du C.M. du jeudi 28.02.02 quant au projet de financement de l'installation de la climatisation de la Gendarmerie).*

**Vous souhaitez adhérer à notre Association ?**

Votre carte d'adhérent vous attend à notre permanence le samedi matin de 10h à 12h30 (cotisation individuelle 18.29 €).

**Votre avis nous intéresse !**

Cette lettre vous a plu ? Vous souhaitez la faire évoluer ? Faites-nous part de votre avis...

- ✓ Quels sont les thèmes que vous avez préférés ?  
.....
- ✓ Quels sont ceux qui vous ont déplus ?  
.....
- ✓ Quels sujets souhaitez-vous voir aborder ?  
.....
- ✓ Quelles autres rubriques souhaiteriez-vous trouver ?  
.....
- ✓ Autres Suggestions.  
.....

OUI, je souhaite en savoir plus sur les activités de LAMBESC AUTREMENT et je souhaite être contacté(e) par l'Association.

NOM - Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Tél : .....  
 e-m@il : .....